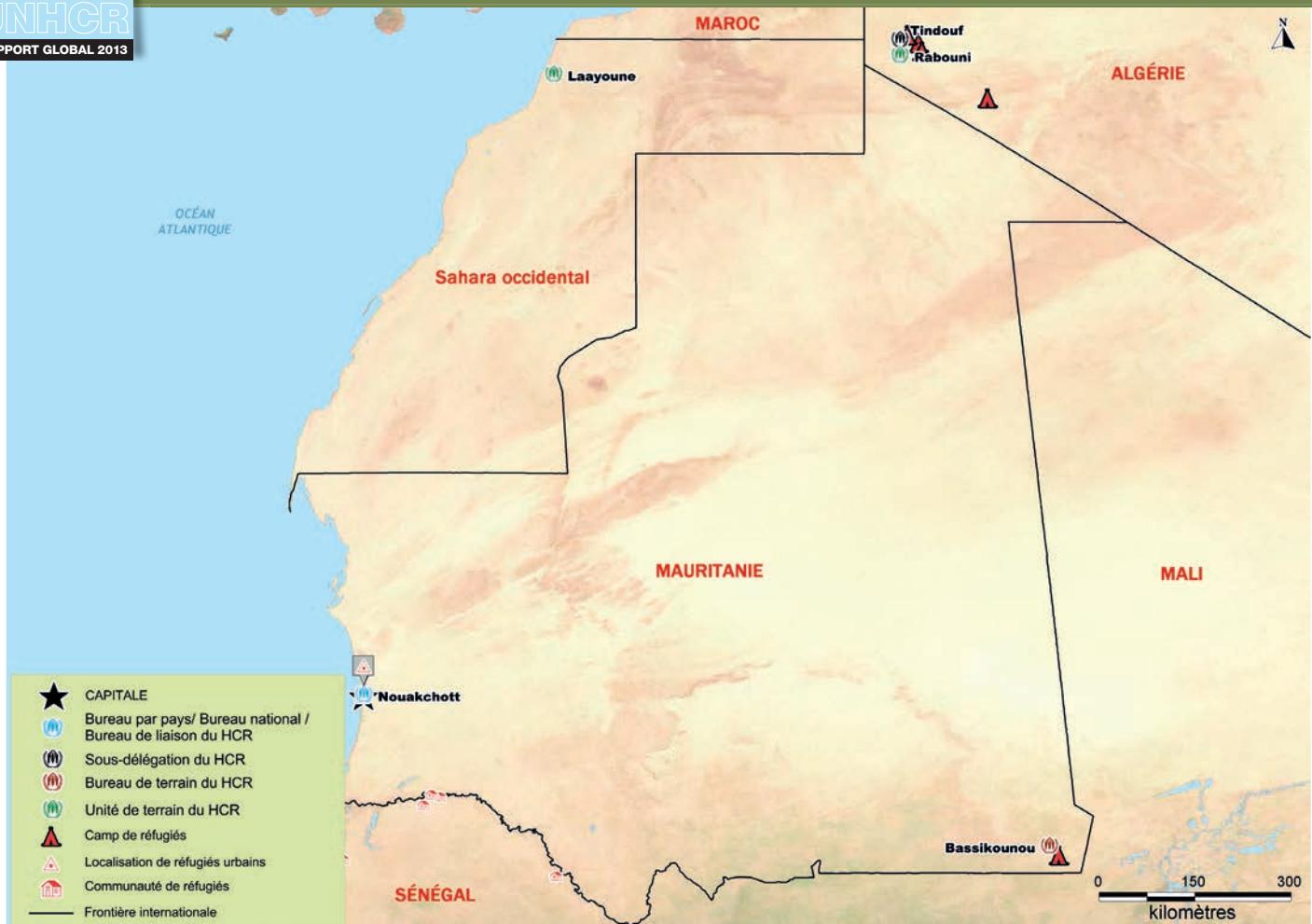




UNHCR
RAPPORT GLOBAL 2013

MAURITANIE



Aperçu

Faits marquants

- La réponse du HCR à la situation au Mali a évolué au cours de l'année, passant d'un dispositif de réponse d'urgence à une opération plus normale compte tenu de la diminution du nombre des arrivées, de 1 500 par jour début 2013 à une par jour à la fin de l'année.
- Le HCR a fourni une aide à quelque 66 400 réfugiés maliens dans le camp de réfugiés de Mbera, dont plus de 31 000 arrivants nouvellement enregistrés.
- Depuis le mois de juin, le HCR a observé le retour spontané de

quelque 2 000 réfugiés maliens à partir de la Mauritanie, la majorité (97 pour cent) étant des réfugiés touaregs rentrant vers la région de Tombouctou. Le HCR leur a délivré des documents de voyage et les a enregistrés au Mali afin de faciliter leur retour.

- Le gouvernement mauritanien et le HCR ont coordonné la réponse humanitaire face à la situation des réfugiés du Mali, en poursuivant le soutien à l'attribution de terres pour le camp de Mbera et en assurant la sécurité des réfugiés et des travailleurs humanitaires à Bassikounou, Fassala et Mbera.

Présence du HCR | 2013

Nombre de bureaux	2
Total personnel	62
Effectif international	20
Effectif national	39
Personnel JEA	1
VNU	2

- Le HCR a enregistré 375 réfugiés et 845 demandeurs d'asile, principalement originaires des pays d'Afrique sub-saharienne, qui vivaient dans les zones urbaines de Nouakchott et Nouadhibou, et les autorités leur ont accordé l'accès aux services de santé.

Personnes relevant de la compétence du HCR

La Mauritanie accueille quelque 66 400 réfugiés maliens ayant fui l'insécurité au nord du Mali depuis 2012. Les autres personnes relevant de la compétence du HCR comprenaient des réfugiés urbains et des demandeurs d'asile, principalement ivoiriens et

congolais, ainsi que des rapatriés mauritaniens du Mali. En outre, 26 000 personnes sahraouies continuaient d'être considérées comme se trouvant dans une situation apparentée à celle des réfugiés, mais sans solliciter l'aide du HCR car elles sont bien intégrées en Mauritanie.

Type de population	Origine	Total	Dont personnes assistées par le HCR	% femmes	% < 18 ans
Réfugiés	Mali	66 400	66 400	55	56
	Divers	370	370	44	43
Apparentés réfugiés	Sahara occidental	26 000	-	-	-
Demandeurs d'asile	Côte d'Ivoire	500	500	32	29
	Divers	320	320	34	23
	Total	93 590	67 590		

| Résultats 2013 |

Réalisations et impact

Le tableau suivant contient des exemples d'objectifs et de cibles prévus pour les interventions dans le cadre du programme du HCR dans cette opération en 2013. De brefs commentaires sur les résultats de fin d'année

et l'impact sur les personnes relevant de la compétence du HCR sont indiqués, notamment les raisons pour lesquelles les cibles n'ont pu être atteintes dans certains cas.

Activités en 2013	Personnes relevant de la compétence du HCR	Cible globale en 2013	Résultats fin 2013
ENVIRONNEMENT DE PROTECTION FAVORABLE			
Loi et politique élaborées ou renforcées			
Résultat/impact : Le HCR a continué de plaider pour l'adoption d'un système national d'asile et a fourni un soutien aux autorités pour sa mise en place.			
Écarts : En raison du report des élections législatives, le projet de loi sur l'asile n'a pas été transmis au Parlement pour adoption.			
Nombre d'événements, d'ateliers et de séminaires organisés	Réfugiés urbains et demandeurs d'asile	7	6
Conformité de la loi et de la politique avec les normes internationales	Réfugiés urbains et demandeurs d'asile	100 %	72 %
PROCESSUS DE PROTECTION ET DOCUMENTS ADÉQUATS			
Qualité de l'enregistrement et du profilage améliorée ou maintenue			
Résultat/impact : UNHCR continuously updated its database to produce detailed and accurate statistics of the Malian refugee population in Mbera camp. Together with Mauritania's authorities, UNHCR launched a joint biometric registration exercise and an enhanced verification process, allowing the identification of cases of fraud, double registrations and deactivation of absentees.			
Nombre de personnes relevant de la compétence du HCR enregistrées sur une base individuelle avec un minimum de données requises	Réfugiés maliens	70 000	66 392
Inscription à l'état civil et délivrance de documents renforcées			
Résultat/impact : En attendant l'adoption d'une loi nationale sur l'asile, le HCR a plaidé pour la délivrance de documents d'identité et d'état civil aux réfugiés, en particulier des certificats de naissance pour les enfants réfugiés nés en Mauritanie.			
Écarts : Malgré le plaidoyer du HCR, aucun enfant réfugié né en Mauritanie ne s'est vu délivrer de certificat de naissance par les autorités.			
Pourcentage d'enfants de moins de 12 mois à qui les autorités ont délivré des certificats de naissance	Réfugiés urbains et demandeurs d'asile	20 %	0

Activités en 2013	Personnes relevant de la compétence du HCR	Cible globale en 2013	Résultats fin 2013
BESOINS DE BASE ET SERVICES ESSENTIELS			
Amélioration de la santé de la population			
Résultat/impact : En 2013, le HCR, en coordination avec ses partenaires, a renforcé ses infrastructures de santé afin de fournir des soins de santé aux réfugiés maliens dans le camp de Mbera. Le HCR a également apporté son soutien aux évacuations médicales des patients transférés vers les hôpitaux régionaux et nationaux à Nema et Nouakchott et fourni des kits médicaux ambulatoires aux services de santé régionaux.			
Taux de mortalité des moins de 5 ans	Réfugiés maliens	0/1000/mois	0,5/1000/mois
Approvisionnement en eau potable accru ou maintenu			
Résultat/impact : Le HCR a contribué à la maintenance des cinq infrastructures hydrauliques dans le camp de Mbera et de leur réseau de distribution, afin d'assurer la fourniture d'au moins 20 litres d'eau potable par personne et par jour.			
Litres d'eau potable disponible par personne et par jour, en moyenne	Réfugiés maliens	20	26,5
Abris et infrastructures construits, améliorés et entretenus			
Résultat/impact : Alors que 80 pour cent de la population de réfugiés urbains vivaient dans des habitations adéquates, le HCR a accordé une aide mensuelle pour l'hébergement de 120 familles urbaines parmi les plus vulnérables. Le HCR a distribué près de 8 000 kits d'abri à des ménages de réfugiés maliens dans le camp de Mbera.			
Écarts : Plus de 24 000 réfugiés maliens ne vivent toujours pas dans des abris adéquats, soit parce que leurs abris se sont détériorés à cause des mauvaises conditions climatiques, soit parce qu'ils n'ont pas encore reçu de kits d'abri, ne faisant pas partie des familles les plus vulnérables.			
Pourcentage de ménages vivant dans des habitations adéquates	Réfugiés maliens	100 %	63 %
	Réfugiés urbains et demandeurs d'asile	90 %	80 %
La population bénéficie d'un accès optimal à l'éducation			
Résultat/impact : Le HCR a permis aux enfants réfugiés urbains de fréquenter l'école primaire en payant leurs frais d'inscription. Il a également fourni des bureaux et des chaises aux écoles. Dans le camp de Mbera, le HCR a amélioré l'enseignement primaire grâce au recrutement d'enseignants et à l'entretien des écoles.			
Écarts : Faute de financements suffisants, le HCR et ses partenaires n'ont pas pu fournir les installations, le matériel et les enseignants qualifiés prévus pour les écoles dans le camp de Mbera. Cela a conduit à un taux de fréquentation des écoles primaires peu élevé.			
Pourcentage de personnes relevant de la compétence du HCR âgées de 6 à 13 ans inscrites dans les écoles primaires	Réfugiés maliens	100 %	29 %
	Réfugiés urbains et demandeurs d'asile	100 %	96 %
SOLUTIONS DURABLES			
Potentiel en matière d'intégration réalisé			
Résultat/impact : Alors qu'aucun réfugié n'avait exprimé le souhait de s'intégrer sur place en 2013, le HCR a soutenu l'intégration socio-économique des réfugiés grâce à des opportunités de formation professionnelle et des activités génératrices de revenus.			
Écarts : L'intégration juridique demeure difficile en raison du manque d'accès à des permis de résidence pour les réfugiés.			
Pourcentage de personnes relevant de la compétence du HCR ayant opté pour l'intégration sur place s'étant intégrées sur place	Réfugiés urbains et demandeurs d'asile	100 %	0 %
Potentiel en matière de réinstallation réalisé			
Résultat/impact : Le HCR a aidé neuf réfugiés à se réinstaller et a identifié 15 cas de personnes éligibles à la réinstallation, dont des femmes en danger. Le HCR a identifié des réfugiés ayant des besoins spécifiques grâce à un processus de vérification mené en juin 2013.			
Pourcentage de personnes identifiées réinstallées	Réfugiés urbains et demandeurs d'asile	100 %	80 %
Nombre de cas identifiés, y compris des femmes et des jeunes filles en danger	Réfugiés urbains et demandeurs d'asile	11	15
Potentiel en matière de rapatriement librement consenti réalisé			
Résultat/impact : Toutes les personnes relevant de la compétence du HCR dans les zones urbaines souhaitant bénéficier d'un rapatriement librement consenti vers leur pays d'origine ont reçu une assistance pour le faire.			
Pourcentage de personnes relevant de la compétence du HCR avec l'intention de rentrer ayant bénéficié d'un rapatriement librement consenti	Réfugiés urbains et demandeurs d'asile	100 %	100 %

Partenaires

Partenaires d'exécution

Organismes gouvernementaux :

Agence Nationale du Registre des Populations et des Titres Sécurisés, Commission pour la sécurité alimentaire, Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation

ONG :

Action contre la Faim – Espagne, Association pour la lutte contre la pauvreté et le sous-développement, *Intermón OXFAM*, Intersos, Lutheran World Federation, ONG Actions, Solidarités International, SOS Désert

Partenaires opérationnels

ONG :

Appui au Développement Intégré des Communautés Rurales, *Adventist Development and Relief Agency*, Association Mauritanienne des Droits de l'Homme, Association Mauritanienne pour la Promotion de la Famille, Croissant-Rouge mauritanien, Médecins Sans Frontières – Belgique, ONG Espoirs

Autres :

BCAH, CICR, FNUAP, HCDH, OIM, OMS, PAM, PNUD, UNICEF, VNU

Évaluation des résultats

En réponse à l'afflux de réfugiés maliens, le HCR a développé ses activités de protection et d'assistance pour les réfugiés vivant dans le camp de Mbera. Le camp était équipé d'installations de base, dont 2 400 latrines collectives, 2 100 douches collectives, 12 centres de réhabilitation nutritionnelle ; six infrastructures de santé (dont une maternité), six écoles, six espaces pour enfants, cinq centres de distribution, cinq puits pour l'eau, quatre centres communautaires, un centre psychosocial, une garderie et un centre d'enregistrement. Le HCR et les autorités mauritanienes ont amélioré la gestion des données sur la population grâce au lancement d'un exercice commun d'enregistrement biométrique et d'un processus renforcé de vérification.

Le HCR et ses partenaires ont réalisé de grandes améliorations dans des secteurs clés et, dans certains domaines, ils ont été capables de répondre complètement aux normes internationales. En particulier, la mise en place d'un système de distribution alimentaire en 2012 et son amélioration en 2013, ainsi que différents programmes nutritionnels, ont permis à davantage de ménages de satisfaire leurs besoins alimentaires de base ; le taux d'insécurité alimentaire grave est passé de 13,6 pour cent en mars 2013 à 2,3 pour cent en octobre de la même année. Le taux de malnutrition sévère globale a également diminué, passant de 13,2 pour cent en janvier à 11,8 pour cent en octobre, bien que cela soit demeuré supérieur à l'objectif de réduction à 10 pour cent. Le taux de malnutrition aigüe sévère est passé en dessous du seuil d'urgence des 2 pour cent (de 3,2 pour cent en janvier à 1,4 pour cent en octobre). Le forage de cinq puits a permis au HCR de fournir de l'eau potable en quantité supérieure à la norme minimale de 20 litres par personne et par jour.

Le HCR a amélioré sa réponse en matière de protection en créant des mécanismes fonctionnels de coordination et en adoptant une stratégie de protection et un programme de travail pour mieux identifier les risques de protection et permettre un accès égal aux services pour les personnes vulnérables. Le HCR a également veillé à ce que les réfugiés maliens soient en mesure de participer au processus électoral au Mali. Enfin le HCR a lancé des projets générateurs de revenus dans le domaine de l'agriculture, de la couture et de l'artisanat pour plus de 2 300 réfugiés dans le camp de Mbera.

Afin de mieux assister les réfugiés urbains et les demandeurs d'asile, le HCR a renforcé ses activités liées à la détermination du statut de réfugié ; il a pris en compte 165 cas individuels, en donnant la priorité aux personnes ayant des besoins spécifiques. Un exercice de vérification et d'enregistrement biométrique en direction des demandeurs d'asile et des réfugiés urbains à Nouakchott et à Nouadhibou a permis au HCR de produire des chiffres de population plus fiables. En juin 2013, le HCR a repris ses séances de travail avec la Commission nationale consultative pour les réfugiés. Cela a permis de réactiver les mécanismes nationaux de détermination du statut de réfugié, ce qui a conduit à l'approbation de 44 réfugiés sur les 61 reconnus en vertu du mandat du HCR. Le HCR a également renforcé les projets d'autonomisation et de formation professionnelle, en mettant en œuvre 72 projets générateurs de revenus. Des solutions durables ont été trouvées pour neuf réfugiés urbains réinstallés vers des pays tiers et cinq réfugiés rentrés volontairement dans leurs pays d'origine.

Coopération avec les partenaires

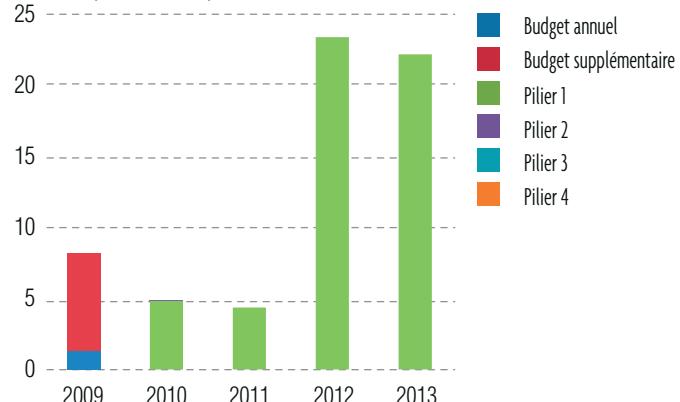
Le HCR a coopéré étroitement avec le ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation et il a participé à l'équipe des Nations Unies dans le pays, ainsi qu'à l'équipe humanitaire dans le pays. À la demande du gouvernement mauritanien, le HCR a coordonné la réponse à la situation de réfugiés maliens, en collaboration étroite avec son partenaire national et plusieurs partenaires d'exécution. Le HCR a organisé des réunions de coordination régulières à Nouakchott et Bassikounou avec les autorités, les agences des Nations Unies, les ONG internationales et les partenaires nationaux de la société civile.

| Informations financières |

Dépenses en Mauritanie | 2009-2013

En 2013, les besoins financiers révisés pour l'opération du HCR en Mauritanie se sont élevés à 30,2 millions de dollars E.-U., soit un montant supérieur aux 28 millions de dollars E.-U. initialement approuvés par le Comité exécutif. Les dépenses se sont élevées à 22,2 millions de dollars E.-U., dont une grande partie consacrée à la protection et à l'assistance des réfugiés maliens.

Millions (dollars E.-U.)



Budget, revenus et dépenses en Mauritanie | dollars E.-U.

Opération	PILIER 1 Programme pour les réfugiés	Total
BUDGET FINAL	30 181 042	30 181 042
Revenus issus des contributions ¹	22 588 911	22 588 911
Autres fonds disponibles / transferts	971 085	971 085
Total des fonds disponibles	23 559 996	23 559 996

DÉPENSES PAR OBJECTIF

Environnement de protection favorable

Droit et politique générale	107 103	107 103
Sous-total	107 103	107 103
Processus de protection et documents adéquats		
Enregistrement et établissement de profils	2 480 248	2 480 248
Procédures de détermination du statut	99 909	99 909
Documents individuels	29 481	29 481
Enregistrement et documents d'état civil	166 317	166 317
Sous-total	2 775 956	2 775 956

Sécurité face à la violence et à l'exploitation

Violences fondées sur l'appartenance sexuelle (prévention et réponse)	984 004	984 004
Protection des enfants	248 192	248 192
Sous-total	1 232 196	1 232 196

Besoins de base et services essentiels

Santé	612 112	612 112
Nutrition	339 318	339 318
Sécurité alimentaire	961 035	961 035
Eau	874 920	874 920
Assainissement et hygiène	778 945	778 945
Abris et infrastructure	3 940 319	3 940 319
Accès à l'énergie	537 302	537 302
Articles ménagers et articles de base	2 253 508	2 253 508
Services destinés aux groupes ayant des besoins spécifiques	248 192	248 192
Éducation	473 303	473 303
Sous-total	11 018 954	11 018 954

Opération	PILIER 1 Programme pour les réfugiés	Total
<i>Autonomisation et autogestion communautaires</i>		
Mobilisation communautaire	237 331	237 331
Coexistence avec les communautés locales	130 893	130 893
Ressources naturelles et environnement commun	248 192	248 192
Autosuffisance et moyens d'existence	332 933	332 933
Sous-total	949 349	949 349
<i>Solutions durables</i>		
Retour volontaire	77 580	77 580
Réintégration	23 137	23 137
Intégration	58 962	58 962
Réinstallation	58 962	58 962
Sous-total	218 642	218 642
<i>Direction, coordination et partenariats</i>		
Gestion et coordination des camps	1 107 180	1 107 180
Sous-total	1 107 180	1 107 180
<i>Appui à la logistique et aux opérations</i>		
Logistique et chaîne d'approvisionnement	1 963 556	1 963 556
Sous-total	1 963 556	1 963 556
<i>Appui régional et au Siège</i>		
Partenariat interorganisations et partenariat stratégique	1 018	1 018
Sous-total	1 018	1 018
Solde des versements aux partenaires d'exécution	2 834 731	2 834 731
Total	22 208 685	22 208 685

¹ Les revenus issus des contributions incluent des coûts d'appui indirect prélevés sur les contributions pour les piliers 3 et 4, les budgets supplémentaires et la réserve pour les "Activités nouvelles ou additionnelles - liées au Mandat". Les contributions affectées à tous les piliers sont incluses dans le Pilier 1.